

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie
Herausgeber: Verband Schweizerischer Vereine für Pilzkunde
Band: 55 (1977)
Heft: 5

Rubrik: Rapport 1976 du président central

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SZP Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde

Offizielles Organ des Verbandes Schweizerischer Vereine für Pilzkunde
und der Vapko, Vereinigung der amtlichen Pilzkontrollorgane der Schweiz

BSM Bulletin Suisse de Mycologie

Organe officiel de l'Union des sociétés suisses de mycologie et de la Vapko,
association des organes officiels de contrôle des champignons de la Suisse

<i>Redaktion:</i>	Adolf Nyffenegger, Muristrasse 5, 3123 Belp, Tel. 031 81 11 51. Vereinsmitteilungen müssen bis am letzten Tag, literarische Einsendungen spätestens am 20. des Vormonats im Besitze des Redaktors sein, wenn sie in der laufenden Nummer erscheinen sollen.
<i>Druck und Verlag:</i>	Druckerei Benteli AG, 3018 Bern, Tel. 031 55 44 33, Postcheck 30-321.
<i>Abonnementspreise:</i>	Schweiz Fr. 24.-, Ausland Fr. 26.50, Einzelnummer Fr. 3.15. Für Vereinsmitglieder im Beitrag inbegriffen.
<i>Insertionspreise:</i>	1 Seite Fr. 200.-, ½ Seite Fr. 110.-, ¼ Seite Fr. 60.-.
<i>Adressänderungen:</i>	melden Vereinsvorstände bis zum 2. des Monats an <i>Ernst Mosimann, Schulhausstrasse 15, 3076 Worb.</i>
<i>Nachdruck:</i>	auch auszugsweise, ohne ausdrückliche Bewilligung der Redaktion verboten.

55. Jahrgang – 3018 Bern, 15. Mai 1977 – Heft 5

Rapport 1976 du président central

Le premier exercice de la nouvelle période administrative de quatre ans du Comité directeur lui a de nouveau apporté une quantité importante de travail. Au cours de cinq séances, les affaires courantes ont pu être traitées et, dans la majeure partie des cas, également liquidées. La composition du Comité directeur avec des membres n'habitant pas au lieu du siège de l'Union n'a pas eu d'influence défavorable sur le déroulement des opérations, puisque les séances ont pu, comme jusqu'ici, se tenir un soir de la semaine.

L'année passée, le Comité directeur s'est occupé en premier lieu des problèmes touchant à la protection des champignons en général et ensuite de ceux ayant trait aux diverses prescriptions et interdictions de certains cantons dans ce domaine. Plusieurs questions et suggestions sont parvenues au Comité directeur de la part de nos sections. Plusieurs articles parus dans le bulletin de l'Union ont également donné un reflet des soucis qui préoccupent nos membres. S'inspirant d'une de ces propositions, le Comité directeur s'adressera à tous les cantons au début de cette année, pour les prier de lui soumettre leurs prescriptions, décrets et interdictions relatives à la protection et la cueillette des champignons, s'ils ont déjà entrepris quelque chose par voie législative. Pour les autres cantons, il s'agit de déterminer ce qu'ils envisagent d'entreprendre dans ce domaine. Le Comité directeur a l'intention d'analyser cette enquête auprès des cantons et de la communiquer dans notre bulletin, sous une forme appropriée. Il ne s'agit pas en l'occurrence de mentionner les décrets correspondants de chaque commune. Les sections sont tenues, comme jusqu'ici, de se renseigner dans la région qui leur est propre sur les décrets et interdictions en vi-

gueur. Il se passe également quelque chose sur le plan national, après que Monsieur le Dr Ueltschi, Conseiller national, Boltigen, ait déposé un postulat auprès du Parlement fédéral. Le Comité directeur s'est abstenu intentionnellement de prendre position au sujet des diverses mesures dans le domaine de la protection des champignons, du fait que les bases scientifiques pour une telle appréciation font encore totalement défaut. Sous le manteau de la protection de l'environnement apparaissent des propositions relatives à la protection des champignons, provenant de milieux intéressés les plus divers qui cependant poursuivent des intérêts égoïstes avec de telles mesures de protection. Le Président central est en étroite contact avec le Conseiller national Dr Ueltschi dans ce domaine. Par ailleurs, les instances législatives de certains cantons attendent de promulguer leurs propres décrets jusqu'à la parution des prescriptions, décrets et instructions sur le plan fédéral.

En outre, le Comité directeur a estimé de son devoir d'orienter les membres de l'Union sur les dangers possibles, du fait de la rage qui se répand, lors de cueillettes de champignons dans la forêt. A cet effet, il a pris contact à fin 1976 avec l'Office vétérinaire fédéral, afin d'obtenir une documentation sur l'attitude adéquate à adopter et sur les dangers pouvant survenir. Le commentaire désiré de l'Office vétérinaire fédéral nous est parvenu et nous le publierons, en français et en allemand dans un des prochains numéros du bulletin de l'Union.

Il ressort nettement des rapports annuels de certaines sections que l'année 1976 a été une mauvaise saison mycologique. Une telle appréciation doit être toutefois accueillie avec une certaine réserve du fait que, lors de la rédaction de son rapport annuel, le Président central ne disposait que des 75% des rapports annuels et que la minorité d'entre eux contenaient des indications sur l'apparition des champignons. Régionalement aussi, des conditions semblent avoir régnées qui ont influencées le développement des champignons. Je saisis cette occasion pour rappeler une fois de plus aux présidents des sections que leurs rapports échus le 1er décembre, conformément à l'art. 24 des statuts de l'Union, doivent permettre au Président central de se faire une idée de l'activité de l'Union et des sections au cours de l'année écoulée. J'attends toutefois également que les rapports annuels des sections parviennent en temps utile, le 1er décembre, et si possible en totalité, ce qui malheureusement n'est pas le cas. Les présidents de certaines sections n'ont pas jugé utile d'envoyer leurs rapports ni pour l'année 1975, ni pour 1976. Je compte que les rapports annuels des sections donnent une image aussi détaillée que possible de leurs activités et expériences au cours de l'année précédente, afin que je puisse en donner connaissance aux autres membres de l'Union. Je tiens toutefois à relever que les rapports de certaines sections sont impeccables! Les rapports de plusieurs sections m'apprennent en outre que certaines d'entre elles n'interrompent pas simplement leur activité en hiver, mais qu'elles offrent à leurs membres la possibilité de se perfectionner dans le domaine de la mycologie, à l'aide de conférences, présentations de diapositives, exercices de détermination et travaux pratiques au microscope.

Le Président de la CS donnera connaissance, dans son rapport annuel, des diverses manifestations de l'Union au cours de l'année passée. Je profite de remercier ici le Verein für Pilzkunde Zug de son excellente organisation de la rencontre-jubilé triangulaire à Unteraegeri dont tous les participants garderont un souvenir durable.

Dans le cadre de notre librairie, le Comité directeur a pris les dispositions nécessaires pour qu'en 1977 les derniers volumes de nos planches suisses de champignons soient mises de nouveau à la disposition de nos membres et d'autres intéressés dans les trois langues nationales. J'adresse un merci particulier à Messieurs Moirandat et Dr Römer qui ont bien voulu se charger des travaux de traduction de l'allemand en français et en italien. Le Comité directeur a pris connaissance avec regret du fait que la nouvelle édition du livre de détermination du Dr Moser, Innsbruck, n'a toujours pas pu paraître. Nous espérons toutefois que cela sera le cas en automne 1977! Une série de cette nouvelle édition sera de nouveau munie de feuilles blanches intercalaires.

Sur la base des rapports fournis par les sections, je puis mentionner les trouvailles mycologiques suivantes qui présentent un certain intérêt:

- Agaricus meleagris* J. Schff.
Agrocybe aegerita (Brig.) Sing.
Amanita aureola Kalchbr.
A. caesarea (Scop. ex Fr.) Pers. ex Schw.
Boletus fechtneri Vel.
Calocybe constricta (Fr.) Kühn.
Calocybe obscurissima (Pearson) n. c.
Calvatia lilacina (Berk. et Mont.) Henn.
Cantharellus olidus Quél.
Chamaemyces fracidus (Fr.) Donk
Clavaria argillanea Pers. ex Fr.
Clitopilus subplicatus Karst.
Coprinus picaceus (Bull.) Fr.
Cortinarius evernius Fr.
Cortinarius praestigiosus (Fr.) Mos.
Cortinarius saginus Fr.
Cortinarius volvatus A. H. Smith
Daldinia concentrica (Bolt. ex Fr.) Ces. u. de Not.
Derm. atrocinerium (Pers. ex Pers.) Herink
Fistulina hepatica (Schff. ex Fr.)
Galerina triscopa (Fr.) Kühn.
Hebeloma stenocystis Favre
Inocybe abietis Kühn.
Lactarius aspidius Fr.
Lactarius hemicyaneus Romagn.
Lactarius lacunarum Romagn. ex Hora
Lactarius porninsis Roll.
Lactarius pubescens Fr.
Leccinum holopus (Rostk.) Watling
Lepiota fulvella Rea
Lepiota fusco-vinacea Lge. u. Moell.
Lepiota serena (Fr.) Sacc.
Leucoagaricus cretaceus Bull.
Leucop. paradoxus (Cost.-Dufour) Bours.
Leucopaxillus rhodoleucus (Romell.) Kühn.
Merulius tremellosus (Schrad.) Fr.
Onygena equina (Wildenow) Pers. ex Fr.
Oudemansiella badia (Mos.)
Panellus serotinus (Pers. ex Fr.)
Pholiota myosotis Fr.
Phyllotopsis nidulans Fr.
Pisolithus arenarius Schw.
Pleurocybella porrigens (Pers. ex Fr.) Sing.
Phaeolepiota aurea Mre.
Phallus hadriani (Vent.) Pers.
Pluteus hiatulus Romagn.
Pluteus leoninus (Schff. ex Fr.) Kummer
Pluteus roseipes v. Hoehn.
Pluteus semibulbosus (Lasch. ap. Fr.) Gill.
Rhodocybe lividoalbus Kühn. et Romagn.
Rhodophyllus madidus (Fr.) Quél.
Russula anthracina Romagn.
Russula brunneo-violacea Crawsh.
Russula maculata var. *bresadoliana* (Sing.) Romagn.
Russula melliolens Quél.
Russula parazurea J. Schff.
Rutstroemia echinophila (Bull. ex Mér.) v. Höhn.
Spongipellis pachydon Pers.
Stropharia luteonitens Quél.
Stropharia rugosoannulata Farlow ex Murr.
Stropharia squamosa (Pers. ex Fr.) Quél.
Suillus sibiricus s. s. *helveticus*
Suillus tridentinus (Bres.) Sing.
Tricholoma aestuans Fr.
Tricholoma cingulatum (Fr.) Jacobasch
Tricholoma flavovirens (Pers. ex Fr.) Lund.
Tricholoma portentosum (Fr.) Quél.
Ustilago maydis
Xerocomus rubellus (Krbh.) Mos.

Le Comité directeur a pris connaissance avec une grande satisfaction qu'au cours de l'année passée quelques sociétés mycologiques ont de nouveau demandé leur admission au sein de l'Union. Des mycologues étrangers ont également demandé à être admis comme membres individuels, spécialement pour recevoir notre bulletin.

En terminant, j'aimerais exprimer à tous mes collaborateurs du Comité directeur, au Président de la CS et au Rédacteur ma vive gratitude pour leur parfaite coopération. Mes remerciements vont aussi à tous ceux qui ont, par leurs conseils et leurs actes, appuyé le Comité directeur dans son travail. Que les présidents des sections qui orientent le Comité directeur sur l'activité de leurs sociétés soient également remerciés.

Tous mes meilleurs souhaits pour la nouvelle année et mes vœux de succès.

Le Président central: R. Hotz